



Publication des aides à l'exécution de l'ORNI : Le principe de précaution appliqué à la téléphonie mobile est mort. Alors que BERENIS, le groupe d'experts de la Confédération sur les questions des rayonnements non ionisants (RNI) et de la santé, vient de publier une Newsletter indiquant que les RNI peuvent être des facteurs aggravants des états de santé des populations les plus fragiles (malades, jeunes et personnes âgées), et ceci en-dessous des valeurs limites actuelles, les aides à l'exécution qui viennent d'être publiées pour permettre le déploiement de la 5G détournent les valeurs limites de précaution en permettant aux antennes adaptatives d'émettre jusqu'à 10 fois plus fort.

Echallens, le 24 février 2021 – Les aides à l'exécution étaient attendues depuis longtemps par les cantons. Mais leur contenu est pour le moins inquiétant pour la santé future de la population, particulièrement compte tenu du nombre grandissant de personnes intolérantes aux ondes électromagnétiques (EHS) et pour l'ensemble du vivant. En effet, les facteurs de réduction sont calculés en prenant en compte une moyenne de 6 minutes, qui ne correspond plus à la réalité et qui ne tient pas compte des valeurs de crête pouvant atteindre jusqu'à dix fois les valeurs limites actuelles. Pour illustrer cela, il nous faut imaginer que, dans des lieux sensibles tels que des places de jeux, habitations, écoles, les émissions pourront atteindre jusqu'à 16V/m et les immissions (ce qu'on reçoit en un point donné) encore davantage.

Les impacts sur la santé des RNI ne se limitent toutefois pas à une intolérance, mais couvrent une gamme large d'affections diverses qui, déjà aujourd'hui, peuvent lourdement atteindre des citoyens dans leur santé et ce, alors même que de nombreux experts indépendants ont démontré les effets délétères des RNI bien en-deçà de 4-6 V/m.

Les impacts environnementaux ne sont également pas pris en compte. Il s'agit ici clairement d'une décision d'ordre économique, et en aucun cas, d'une réflexion globale.

Il est absolument incompréhensible que l'OFEV ignore ainsi non seulement la volonté du Conseil des Etats, qui avait refusé par deux fois une augmentation des valeurs limites, mais aussi celle du corps médical spécialisé et de la population, qui se mobilise tant au travers des innombrables oppositions qu'au travers de son droit de pétition.

Nous profitons de ce communiqué pour annoncer la parution officielle, avec le soutien financier de "Schutz vor Strahlung" et de dons privés, de la revue spécialisée "Ecoscope", tribune des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE, ou AefU en allemand). Ce numéro de février 2020 a été presque totalement dédié à la problématique de la téléphonie mobile et constitue une référence : <https://initiative-5g.ch/revue-ecoscope-n2-2020/>. De plus, nous avons le plaisir d'offrir le « Plaidoyer pour une technologie responsable », ouvrage collectif comprenant les productions de plus d'une dizaine de spécialistes et académiciens, suisses et internationaux, qui se sont prêtés au jeu de l'écriture, et ont abordé la problématique de la 5G sous différents angles:

santé, environnement, démocratie, etc. Ce premier volume est en libre accès sur notre site : <https://initiative-5g.ch/plaidoyer-pour-une-technologie-responsable/>.

Nous rappelons également qu'au vu de la gravité des questions liées à l'application des facteurs de réduction, et en l'absence de toute consultation démocratique sur ces questions, il est temps que le peuple suisse puisse s'exprimer dans les urnes. Dès que possible, l'association Stop5G lancera sa campagne de récolte de signatures pour l'initiative « Pour un développement raisonnable de la communication mobile » : www.initiative-5g.ch.

Pour l'association Stop5G

Olivier Bodenmann : 078/682.32.66

Charly Pache : 079/888.40.76

Louisa Diaz : 079 207 62 89

Pour l'association Stop5G Glâne

Chantal Blanc : 079/653.71.50

Pour l'association 5G Moratoire pour la Suisse

Ghislaine Jacquier : 079/773.66.40

Pour l'association Jura Non 5G

Bruno Cardona : 076/324.04.70

Pour l'ARRA

Daniel Favre : science@alerte.ch